

Perspectives

N°24/127 – 7 mai 2024

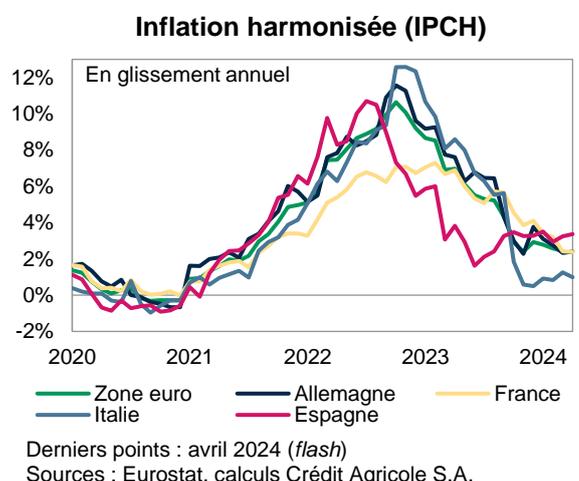
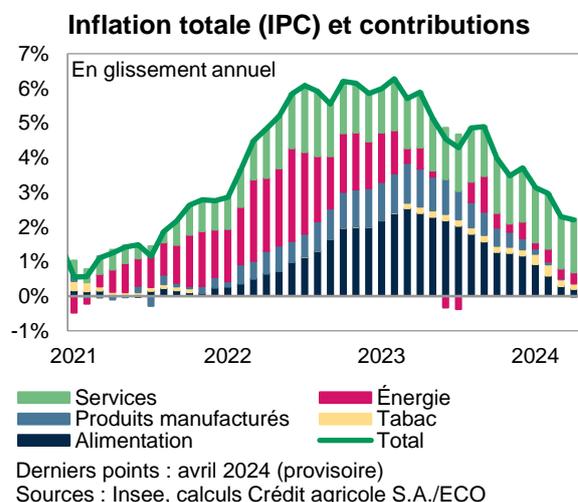
FRANCE – L'inflation cumulée depuis début 2020 reste inférieure de 3,5 points à celle de la zone euro

L'Insee a publié la semaine dernière les [résultats provisoires](#) de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'avril. Eurostat a également publié l'[estimation rapide](#) de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) d'avril pour l'ensemble de la zone euro. En France, l'inflation en glissement annuel diminue ainsi légèrement au sens de l'IPC, mais elle est stable en termes d'IPCH, l'indice qui permet de comparer les taux d'inflation entre les différents pays européens grâce à une méthodologie harmonisée. L'inflation sur un an en France est ainsi la même qu'en zone euro au sens de l'IPCH pour le deuxième mois consécutif. En revanche, l'inflation cumulée depuis l'avant-crise sanitaire (janvier 2020) reste nettement inférieure en France à celle en zone euro.

L'inflation diminue en France en avril au sens de l'IPC, à 2,2% en glissement annuel (g.a.), après 2,3% en mars. Cette baisse de l'inflation s'explique par le ralentissement des prix de l'alimentation hors produits frais (+1,5% en g.a. après +2,7%), de ceux des produits manufacturés dont le glissement annuel devient négatif (-0,1% après +0,1%), et dans une moindre mesure de ceux du tabac (+9% après +10,7% en g.a.). En revanche, les prix des produits alimentaires frais diminuent moins fortement que le mois précédent (-0,7%, après -3,9%), et ceux de l'énergie accélèrent (+3,8%, après +3,4%) sur un an. L'inflation des services est pour sa part stable, à 3% en glissement annuel.

Si l'inflation a bien diminué depuis le plateau haut autour de 6% en glissement annuel (pour l'IPC) atteint entre l'été 2022 et le printemps 2023, son repli pourrait être plus lent à l'avenir, et même heurté. L'inflation pourrait, en effet, remonter légèrement en mai et en juillet en raison d'effets de base sur les prix de l'énergie (qui avaient diminué un an plus tôt). En outre, l'inflation des services, principale contributrice à l'inflation totale depuis l'automne 2023, devrait s'avérer relativement persistante en lien avec des salaires nominaux toujours allants dans ce secteur intensif en main d'œuvre.

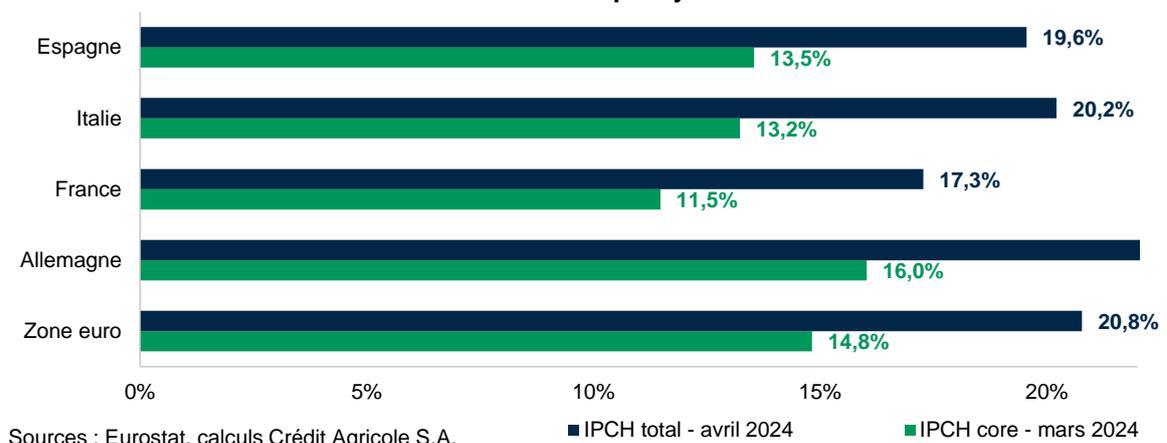
En utilisant l'IPCH, qui permet une comparaison des taux d'inflation entre les différents pays européens du fait d'une méthodologie harmonisée, l'inflation française est stable en avril, à 2,4% sur un an (comme en



mars). Le fait que le glissement annuel de l'IPC diminue, tandis que celui de l'IPCH reste stable, peut paraître étonnant à première vue. Toutefois, il est lié aux différences méthodologiques entre les deux indicateurs. Pour les produits et services de santé, l'IPCH comptabilise uniquement le reste à charge des ménages après remboursement de la sécurité sociale, contrairement à l'IPC qui prend en compte le prix « brut » (avant tout remboursement). Le doublement des franchises médicales le 31 mars pourrait ainsi expliquer l'accroissement de l'écart entre les glissements annuels de l'IPC et de l'IPCH en avril (voir la dernière [note de conjoncture](#) de l'Insee).

En avril, l'inflation en France est la même qu'en zone euro (au sens de l'IPCH) depuis mars, à 2,4% en glissement annuel. L'inflation allemande, qui a légèrement augmenté par rapport à mars (+0,1 point) s'établit également à 2,4% sur un an. En Espagne, l'inflation est supérieure et en augmentation (+0,1 point à 3,4% en g.a.), tandis qu'en Italie, elle est nettement inférieure et en baisse ce mois-ci (-0,2 point à 1% en g.a.). La France apparaît ainsi en position médiane par rapport à ses grands voisins. Elle affiche par contre une inflation cumulée depuis l'avant-crise sanitaire (17,3%) sensiblement plus faible que la zone euro (20,8%), l'Espagne (19,6%), l'Italie (20,2%), et surtout l'Allemagne (22,6%). Cette observation est également valable pour l'inflation sous-jacente¹ (qui correspond à la tendance de fond de l'inflation, hors prix volatils), en se basant sur les chiffres de mars (les chiffres d'avril n'étant pas encore disponibles pour l'ensemble des pays).

Inflation cumulée depuis janvier 2020



✓ Notre opinion – Le processus de désinflation est un élément-clé de [notre scénario](#). Il devrait générer des gains de pouvoir d'achat des salaires, stimulant ainsi le rebond de la consommation des ménages, que nous voyons comme le moteur de la croissance en 2024 et 2025. La consommation des ménages a d'ailleurs finalement déjà un peu rebondi depuis le deuxième semestre 2023. C'est ce que la première estimation des comptes nationaux trimestriels du premier trimestre 2024, et les révisions intervenues à cette occasion sur le passé, nous révèlent (voir notre publication « [Flash PIB : légère accélération du PIB au premier trimestre 2024, à +0,2%, comme prévu](#) »). La consommation des ménages a ainsi augmenté de 0,5% au troisième trimestre 2023, a ralenti à +0,2% tout en continuant d'augmenter au quatrième trimestre 2023, et a de nouveau augmenté au premier trimestre 2024, à +0,4%. En particulier ce dernier trimestre, la consommation de biens se redresse légèrement, portée notamment par le rebond de l'alimentation, et en dépit de la baisse des dépenses en matériels de transport liée au durcissement des conditions des dispositifs de bonus et malus écologiques pour les voitures neuves. La consommation de services est par ailleurs toujours dynamique.

Article publié le 3 mai 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

¹ Au sens de l'IPCH hors énergie, alimentation, alcool et tabac

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
03/05/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
02/05/2024	<u>En Afrique sub-saharienne, les questions migratoires et climatiques sont à la croisée des chemins</u>	Afrique sub-saharienne
30/04/2024	<u>France – Conjoncture – Flash PIB : légère accélération du PIB au T1 2024, à +0,2%, comme prévu</u>	France
30/04/2024	<u>France – Programme de stabilité, un manque de crédibilité et de cohérence, ainsi que des défis</u>	France
29/04/2024	<u>Zone euro – Scénario 2024-2025 : l'attention se déplace de l'inflation vers la croissance</u>	Zone euro
26/04/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
27/04/2024	<u>Soudan – Un an après le déclenchement du conflit, l'économie est au point mort</u>	Afrique sub-saharienne
28/04/2024	<u>L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Viandes</u>	Agroalimentaire
25/04/2024	<u>Une intrigante croissance chinoise</u>	Asie
19/04/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
18/04/2024	<u>Afrique sub-saharienne – Une reprise économique fragile et des défis en suspens</u>	Afrique sub-saharienne
17/04/2024	<u>Hong Kong – Un pas de plus vers la Chine</u>	Asie
17/04/2024	<u>Fintech Outlook Premier trimestre 2024 – À la croisée des chemins</u>	Fintech

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.